



# PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

## CQP Agent de Prévention et de Sécurité

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) garantit que l'Agent de Prévention et de Sécurité qui le détient maîtrise les connaissances juridiques et les savoir-faire de base dans les domaines de la surveillance humaine ou de gardiennage.

#### PUBLICS CONCERNÉS

Public amené en tant qu'Agent de Sécurité

#### PRÉ-REQUIS

Etre titulaire de la carte préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS  
Satisfaire aux tests d'entrée en formation (niveau B1)

#### DURÉE DE LA FORMATION

175 heures + examen  
De 8H30 à 12H00 ou de 13H30 à 17H00 – vendredi : 9H00-12H00

#### DATE ET LIEU

A confirmer avec le client  
Site internet : [www.cfsi-sarl.com](http://www.cfsi-sarl.com)

#### MOYENS TECHNIQUES

PC de sécurité  
Système de sécurité incendie  
Zone équipée pour les mises en situation (fumigènes, armements factices, locaux spécifiques)  
Matériels informatiques  
Vidéoprojecteur – Ordinateur – matériels de secourisme de guerre  
Salles adéquates pour la théorie

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final sous la direction de l'ADEF  
QCU : note minimale 12/20  
Mise en situation pratique

#### VALIDATION

Diplôme CQP APS délivré par la CPNEFP

#### PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.  
Formateur validé par l' ADEF

#### 1er partie : Gestes élémentaires de premiers secours :

##### 14 heures

- Intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

#### 2ième partie : Module juridique :

##### 21 heures

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

#### 3ième partie : Module gestion des conflits :

##### 14 heures

- Analyser les comportements conflictuels.
- Résoudre un conflit
- Gérer une situation conflictuelle
- **Pratique** : Mise en situation pratique

#### 4ième partie : Module stratégique :

##### 8 heures

- Les outils de transmission
- Transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

#### 5ième partie : Module prévention des risques d'incendie :

##### 7 heures

- Initiation au risque incendie
- **Pratique** : Mise en situation pratique

#### 6ième partie : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7 heures

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS
- **Pratique** : Mise en situation pratique

**7<sup>ième</sup> partie : Module sensibilisation aux Risques terroristes : 13 heures**

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés au terrorisme
- Connaître les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même et protéger les autres
- Pratique : Mise en situation pratique
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

**8<sup>ième</sup> partie : Module professionnel :**

**45 heures**

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

**9<sup>ième</sup> partie : Module Palpation de sécurité et inspection des bagages :**

**7 heures**

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages
- **Pratique** : Mise en situation pratique

**10<sup>ième</sup> partie : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité :**

**7 heures**

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection
- **Pratique** : Mise en situation pratique

**11<sup>ième</sup> partie : Module gestion des risques :**

**11 heures**

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Pratique : Mise en situation pratique
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

**12<sup>ième</sup> partie : Module évènementiel spécifique :**

**7 heures**

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

**13<sup>ième</sup> partie : Module gestion des situations**

**7 heures**

**conflictuelles dégradées :**

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
- **Pratique** : Mise en situation pratique

**14<sup>ième</sup> partie : Module industriel spécifique :**

**7 heures**

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits

